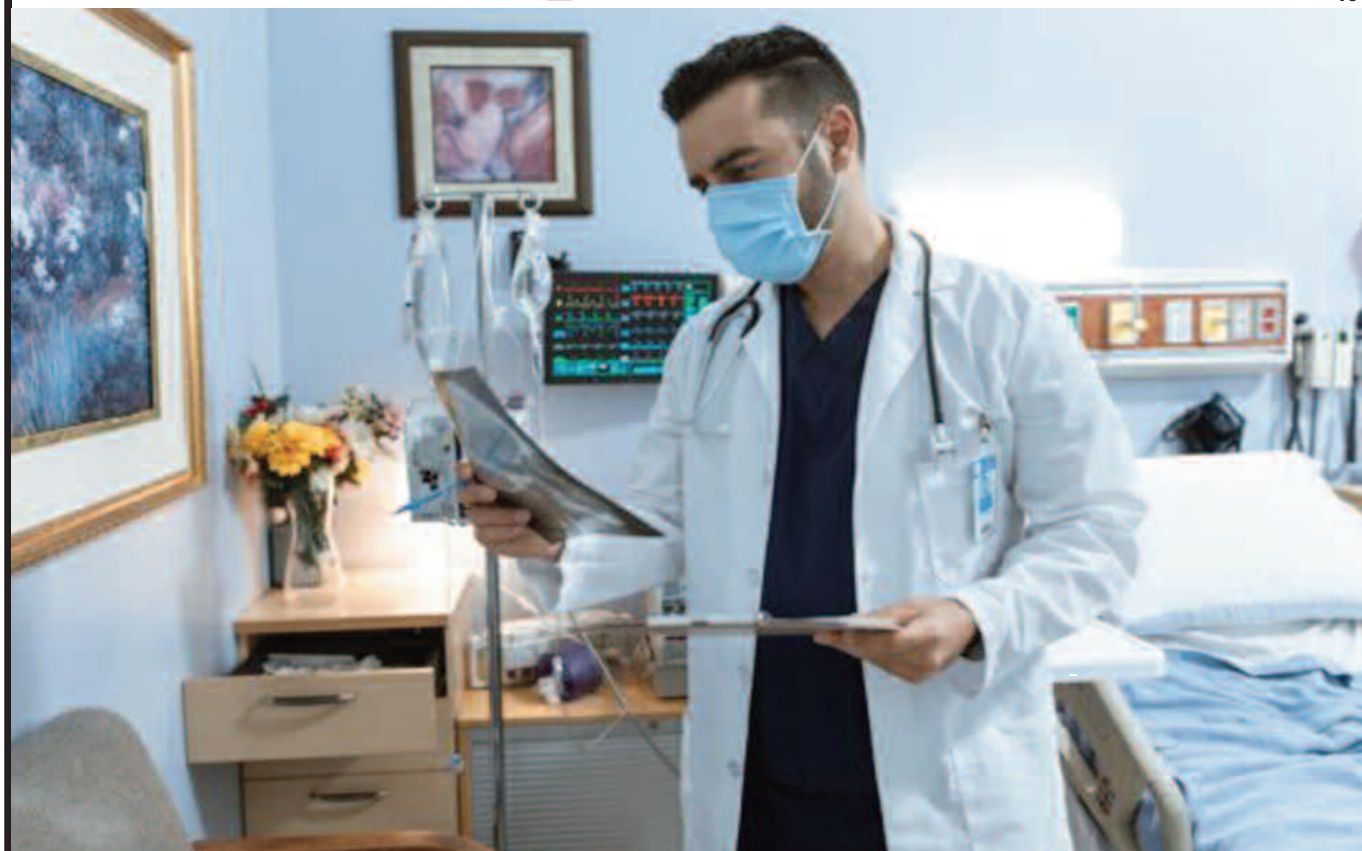


APPROBATION DU STATUT PARTICULIER DES CORPS MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

Satisfecit des praticiens et mécontentement des corps communs

P3



LA CHRONIQUE D'ANOUAR EL ANDALOUSSI

Syrie, le jour d'après, de quoi sera fait ?

Il n'y a aucun doute que les syriens sont les plus grands gagnants de la chute du régime El Assad si le pays retrouve son unité et récupère l'intégralité de son territoire dont plusieurs régions sont aujourd'hui occupées ou sous contrôle de puissances étrangères (Turquie, Iran, USA, Israël, Russie) et des protagonistes intérieurs (Kurdes, Daesh, Alaouites, autres factions armées).

P4

GÉNOCIDE PERPÉTRÉ PAR L'ENTITÉ SIONISTE À GAZA

**Un rapport révèle la complicité
de responsables européens**

P11

Foot/ Ligue 1 Mobilis (15e journée)

**Le leader en péril à Chlef,
les poursuivants en appel au sud**

P9

AAPI

La deuxième phase de mise en œuvre des réformes lancée

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a entamé la deuxième phase de mise en œuvre des réformes notamment pour le renforcement de l'efficacité du guichet unique et l'amélioration de la distribution des assiettes foncières, a indiqué, mardi à Alger, son directeur général, Omar Rekkache. Dans son allocution lors des travaux de la rencontre Gouvernement-walis au Centre international de conférence (CIC), dont l'ouverture a été présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, il a déclaré : "nous avons procédé au lancement effectif de la deuxième phase de la mise en œuvre des réformes liées à l'investissement, après avoir franchi d'importantes étapes et surmonté plusieurs entraves". "Le temps est venu d'augmenter la cadence", a-t-il dit, à travers la mise en place effective d'un guichet unique où l'investisseur bénéficiera de tous les services dans un seul endroit, sans être obligé de se déplacer vers les différentes administrations. L'AAPI s'attèle avec les différents secteurs, notamment l'habitat et l'environnement, à l'amendement des dispositions réglementaires en vue de consacrer le principe d'octroi des autorisations au niveau des guichets uniques de l'Agence. Dans le cadre de la concrétisation de ces réformes, l'AAPI s'emploie à améliorer l'orientation des investissements, avec l'introduction de plusieurs améliorations dans le réseau d'évaluation et ce en concertation avec les différentes parties prenantes, afin d'assurer aux investisseurs "sérieux" porteurs de projets "viabiles" pour l'économie nationale, des assiettes foncières "en toute transparence", a-t-il souligné.

Il a, en outre, évoqué la révision du mode de fonctionnement du conseil d'administration de l'AAPI, constitué des secteurs concernés par les procédures d'investissement, et ce en relevant le taux de représentation. Ce conseil est chargé d'identifier les activités prioritaires dans chaque région et d'allouer les assiettes foncières en conséquence, tout en veillant à ce que chaque wilaya bénéficie équitablement de l'implantation des projets, en harmonie avec ses spécificités. Le directeur général a, en outre, salué la restauration de la confiance des investisseurs locaux et étrangers, grâce à "une forte volonté politique traduite par des mesures concrètes sur le terrain". Après avoir réussi à "remettre le train sur les rails", l'AAPI a relevé le niveau de ses ambitions en visant la réalisation effective de 20.000 projets d'investissement au cours des cinq prochaines années, à travers le renforcement continu de la confiance des investisseurs et des porteurs de projets, a-t-il ajouté. "Cet objectif sera atteint grâce à une écoute attentive et une prise en charge effective de leurs préoccupations et la mise à disposition d'assiettes foncières, notamment après les prérogatives accordées par le président de la République à l'agence pour explorer les assiettes foncières et créer de nouvelles zones industrielles et d'activités, la réalisation de cet objectif nécessitant en moyenne 5.000 hectares aménagés par an", a-t-il précisé. Par ailleurs, et "dans le cadre de la politique de concertation adoptée, l'agence a mis l'accent sur le rôle central des collectivités locales dans l'attraction de projets d'investissement adaptés aux spécificités de chaque wilaya. Des projets structurants pilotes ont ainsi été orientés vers plusieurs wilayas", a conclu le DG de l'AAPI.

R.E

COMMERCE INTÉRIEUR

Le plan sectoriel pour la régulation du marché détaillé

Ce plan vise à réguler le marché national, réorganiser les activités commerciales, développer les réseaux de distribution, et renforcer les mesures de contrôle économique et de protection du consommateur.

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni a dévoilé, mardi à Alger, les grandes lignes du plan sectoriel visant à réguler le marché et à remédier aux dysfonctionnements potentiels sur l'approvisionnement en différents produits et services, tout en réorganisant les activités commerciales.

Dans une allocution prononcée lors de la rencontre Gouvernement-walis, il a indiqué que ce plan vise à réguler le marché national, réorganiser les activités commerciales, développer les réseaux de distribution, et renforcer les mesures de contrôle économique et de protection du consommateur. Selon lui, cette opération repose sur "le traitement des dysfonctionnements enregistrés et des impacts potentiels sur l'approvisionnement en différents produits et services ayant un rapport direct avec le quotidien des consommateurs". Le premier axe du plan concerne la modernisation du système législatif et réglementaire, a fait savoir M. Zitouni précisant que le ministère avait entamé une révision approfondie du cadre législatif et réglementaire actuel et la préparation de nouvelles lois adaptées aux évolutions en cours, en vue de réorganiser le domaine commercial aussi bien traditionnel qu'électronique. Les mesures prévues incluent l'élaboration d'une loi sur l'approvisionnement, la régulation du marché et la protection du pouvoir d'achat des citoyens, ainsi que l'actualisation des lois sur les règles applicables aux pratiques commerciales, le commerce électronique, les espaces commerciaux et les réseaux de distribution. Il s'agit également des textes concernant la protection du consommateur, la qualité des produits et services et leur sécurité et le contrôle de la conformité des produits importés. S'agissant du deuxième axe qui porte sur la régulation du marché national, M. Zitouni a souligné que l'approvisionnement régulier en produits de large consommation et le suivi de l'évolution des prix et des niveaux de stocks constituent "les principaux enjeux du secteur du commerce intérieur", à travers le suivi des sources d'approvisionnement du marché national, du producteur/importateur jusqu'au consommateur, le développement des réseaux de distribution pour différents produits et leur suivi via des plateformes numériques. Il s'agit également du renforcement de l'approvisionnement des wilayas du sud à travers



l'ouverture de nouveaux points de vente des offices publics de régulation, de l'amélioration des mécanismes de coordination sectorielle via une cellule de veille et d'alerte précoce, tout en impliquant les walis dans toutes les opérations liées à la régulation du marché national. Il s'agit aussi de l'élaboration d'une cartographie nationale des chambres froides et de stockage pour absorber les excédents de production, de la régulation du programme d'approvisionnement spécifique pour le mois de Ramadhan 2025 en coordination avec les secteurs concernés, et de la mise en place d'une feuille de route pour réguler l'approvisionnement des 14 wilayas côtières en prévision de la période estivale, selon les explications du ministre. Soulignant l'importance de l'organisation des activités commerciales, M. Zitouni a indiqué que cela inclut la mise en place d'un plan national d'urbanisme commercial, l'élargissement des investissements dans les grandes surfaces et espaces commerciaux, et l'exploitation optimale des espaces commerciaux existants mais non exploités, en coordination avec le secteur de l'Intérieur et sous la supervision des walis. Il a ajouté qu'il "existe actuellement 618 marchés communaux et de wilayas réalisés mais non exploités", ce qui

nécessite, selon lui, "le lancement d'un atelier de travail conjoint entre le ministère du Commerce intérieur et les walis pour les relancer et renforcer le réseau de distribution". Il a en outre insisté sur l'intégration des intervenants du commerce parallèle dans le tissu commercial officiel, la révision de l'organisation des marchés de proximité, hebdomadaires et quotidiens, et l'élargissement des missions de la Société de réalisation et de gestion des marchés de gros (MAGROS), afin de renforcer son rôle dans l'approvisionnement et la régulation du marché national. De plus, il a souligné l'importance du suivi du plan de création de marchés de gros régionaux pour les denrées alimentaires dans plusieurs wilayas.

Le troisième axe du plan repose sur le renforcement et la modernisation des mécanismes de contrôle économique et de lutte contre la fraude, compte tenu de la nécessité de prendre des mesures pour combattre toutes les formes de pratiques commerciales illégales, le monopole et la spéculation illicite. Ces actions visent à assurer l'efficacité des mesures pour réguler et approvisionner le marché national avec divers produits, maîtriser l'inflation et protéger le pouvoir d'achat du citoyen.

Synthèse : S.A.K

ORAN

La diversification des activités des micro-entreprises en débat

Le programme d'élargissement et de diversification des activités des micro-entreprises, financé par l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) a constitué le thème d'une journée d'information, organisée, hier, à Oran. Houari Mahla, directeur de l'antenne d'Oran de l'ANADE, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une campagne de sensibilisation visant à informer les artisans et les opérateurs des différents secteurs, qui ne bénéficient pas encore des dispositifs de soutien de l'Etat, aux avantages offerts par cette agence et les modalités de bénéfice du soutien et du financement de cet

organisme, ainsi que les avantages fiscaux et douaniers qui y sont associés. Pour sa part, Mouad Abed, président du bureau de la wilaya d'Oran de l'Union générale des commerçants et des artisans algériens (UGCAA), a déclaré que "la majorité des membres de l'Union ont exprimé leur volonté de bénéficier de ce programme, en particulier ceux activant dans des secteurs tels que les jardins d'enfants, les laboratoires d'analyses, les services de santé, la couture, la production de lait et les auto-écoles". Quant à Sami Zaoui, directeur d'un bureau d'études spécialisé dans les études de marché, il a souligné lors de cette rencontre organisée

par le bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), en coordination avec l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), que ce nouveau programme, ouvert aux détenteurs de registres de commerce vise à permettre à ces opérateurs économiques de bénéficier de financements et d'exonérations fiscales pour développer leurs projets dans divers domaines. De son côté, Mohamed El-Hadj, patron d'une micro-entreprise spécialisée dans la commercialisation de produits pharmaceutiques, a insisté sur l'importance de ce nouveau programme "pour

développer son activité économique, d'élargir sa flotte de véhicules et d'aménager ses locaux afin de pouvoir distribuer ses produits pharmaceutiques dans des zones plus éloignées et dans de meilleures conditions". Abondant dans le même sens, un autre opérateur, activant dans le secteur agricole, a mis en avant les avantages du programme d'élargissement et de diversification des activités des micro-entreprises, expliqués lors de cette rencontre par les responsables de l'ANADE, concernant les incitations fiscales offertes et l'élargissement de la tranche d'âge des bénéficiaires, désormais fixée entre 20 et 58 ans.

R.N

APPROBATION DU STATUT PARTICULIER DES CORPS MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

Satisfecit des praticiens et mécontentement des corps communs

Alors que le syndicat national des praticiens spécialistes de Santé publique ont exprimé leur satisfecit, le syndicat national des corps communs de la santé publique a demandé, par le biais d'une lettre adressée au ministre Saïhi, des clarifications sur les raisons de « l'exclusion » des employés des corps communs dans les établissements et administrations publiques.

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, s'est réuni avec les membres du syndicat national des praticiens spécialistes de Santé publique (SNPSSP), dans le cadre des rencontres avec les partenaires sociaux, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Tenue mardi, cette rencontre a constitué « une opportunité pour les représentants des médecins spécialistes conduits par Dr Mohamed Idir pour transmettre certaines préoccupations importantes liées à ce corps », a précisé la même source.

Le ministre a saisi cette occasion pour mettre en avant « l'importance du dialogue, de l'échange de vues et de la consécration des rencontres périodiques au niveau de l'ensemble des établissements publics et des Direction de Santé de wilaya à l'encouragement de toute activité susceptible de servir les professionnels du secteur et le développement du système sanitaire ».

Evoquant le statut particulier des corps médical et paramédical approuvé récemment par le Conseil des ministres, les membres du SNPSSP se sont dit « satisfaits des efforts consentis pour la promotion du Service public de Santé et de l'impact positif que les spécialistes de Santé publique ressentiront une fois la loi entre en vigueur », a conclu le communiqué.

Le président syndicat national des praticiens de la santé publique Lyes B'rabet a déclaré au quotidien arabophone El Khabar « qu'après l'adoption de la loi fondamentale et du système indemnitaire, il ne restait plus qu'à accélérer leur promulgation pour commencer à les appliquer sans retard, avec un effet rétroactif à partir de janvier 2024, comme s'y était engagé le président de la République lors du conseil des ministres du 7 mai 2024.

Le syndicat des corps communs exprime son mécontentement

De sa part, le syndicat national des corps communs de la santé publique a exprimé son mécontentement face au retard dans la publication de son système indemnitaire et de son statut particulier, et a demandé, par



le biais d'une lettre adressée au ministre Saïhi, des clarifications sur les raisons de « l'exclusion » suite à l'adoption récente par le Conseil des ministres des statuts particuliers pour tous les corps du secteur de la santé, sans mentionner les employés des corps communs dans les établissements et administrations publiques.

Dans ce contexte, le syndicat a affirmé qu'il s'opposerait fermement à cette « exclusion » et a exigé des explications à ce sujet, se considérant comme un partenaire social travaillant avec les services du ministère pour promouvoir les corps communs de la santé publique. Il a estimé que le non-satisfaction de ses demandes, notamment l'adoption d'un système indemnitaire « digne » pour une catégorie représentant la « nouvelle » nation prônée par le président de la République, aurait un impact négatif sur l'aspect professionnel et risquerait de créer une « discorde » parmi les membres du secteur, qui étaient aux côtés les uns des autres dans la lutte

contre la pandémie de Covid-19. Le communiqué a rappelé les demandes et propositions formulées par l'organisation pour les corps communs de la santé publique, visant à améliorer le salaire mensuel par de nouvelles primes et indemnités en adéquation avec le coût de la vie. Selon le communiqué, le retard dans l'adoption du système indemnitaire, parallèlement aux statuts particuliers des autres corps, entraînera inévitablement une instabilité au sein des établissements de santé. Il a donc souligné la nécessité d'accélérer l'émission du système indemnitaire, ne serait-ce que pour rassurer cette catégorie jusqu'à ce que son statut particulier soit révisé. « La Fédération nationale des corps communs de la santé publique fait partie des employés de la santé publique et, sur cette base, rejette fermement toute forme de marginalisation et de discrimination de cette catégorie par rapport aux autres corps ».

Synthèse : Sid Ali

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Vers la prolongation de la durée du congé de maternité

Le Gouvernement a examiné, mercredi, lors de sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, des avant-projets de loi et des décrets présidentiel et exécutif relatifs aux assurances, l'enseignement supérieur, la protection des richesses forestières et a entendu une communication sur la modernisation des prestations fournies par les services publics de la Justice, indique un communiqué des services du Premier ministre. La réunion du Gouvernement a examiné un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi n 83-11 du 2 juillet 1983, relative aux assurances sociales, visant à garantir l'autonomisation de la femme et la promotion de ses droits, notamment la prolongation de la durée du congé de maternité, et ce, en exécution des engagements de Monsieur le Président de la République. D'autre part, et dans le cadre de l'examen de la situation des services publics relevant des différents secteurs, le Gouvernement a entendu une communication consacrée à l'examen des mesures prises pour le développement des prestations fournies par les services publics de la Justice, dans le cadre de la stratégie de transformation numérique mise en œuvre.

Le Gouvernement a également finalisé l'examen du projet de décret présidentiel, fixant les conditions et les modalités d'admission de l'étudiant étranger au sein des établissements algériens d'enseignement et de formation supérieurs, qui s'inscrit dans le cadre des mesures réglementaires visant l'ouverture de l'université algérienne et le renforcement de son attractivité.

Enfin, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités de déclassement des terres relevant du domaine public forestier, visant à renforcer les mesures de protection des richesses forestières, en application des dispositions de la loi n 23-21 du 23 décembre 2023, relative aux forêts et aux richesses forestières.

AÉROPORT D'ALGER

Le GOSP simule un exercice d'un incident de sécurité

Un exercice de simulation: «Alerte générale d'urgence à l'aéroport d'Alger» a été exécuté au niveau de l'aéroport international d'Alger «Houari Boumediène», dans le but de tester la capacité de réponse rapide face aux interventions illicites menaçant la sécurité et la sûreté de l'aviation civile. Cet exercice de simulation a été mené par le Groupement des opérations spéciales de la police (GOSP) en coordination avec les différents partenaires actifs à l'aéroport.

S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en la matière, pour la réalisation d'exercices de sécurité périodiques au niveau des aéroports, cet exercice consiste en un «scénario de simulation de détournement d'avion avec prise d'otages par un groupe criminel composé de quatre personnes armées, outre une menace au niveau de la salle d'embarquement».

Avant le début de l'exercice de simulation, le Commissaire de police Mounir Bourabia, commissaire de sécurité de l'aéroport international d'Alger «Houari Boumediène», a prononcé une allocution dans laquelle il a rappelé que l'Algérie avait créé depuis 1995 un dispositif de commandement au niveau de l'aéroport, à savoir le commissariat de l'aéroport, afin d'assurer une sécurité continue dans ce périmètre. Il a également affirmé que cet exercice s'inscrivait dans le cadre des recommandations issues de la Convention de Chicago relative à l'aviation civile internationale et de ses amendements, un exercice qui intervient aussi dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité du système de sécurité au niveau de l'aéroport avec les partenaires sécuritaires. Après la diffusion d'un reportage sur l'élite de la police algérienne (GOSP), le commandant de cette dernière, a présenté un exposé théorique exhaustif sur les étapes et les phases d'exécution de cet exercice de simulation.

R.N

A L'OCCASION DU 46E ANNIVERSAIRE DE SA DISPARITION DÉCÈS

La mémoire du défunt président Houari Boumediène saluée

L'Association Mechaal El-Chahid a organisé hier à Alger, un colloque historique pour commémorer le 46e anniversaire du décès du président Houari Boumediène, en présence d'enseignants et de diplomates, au cours duquel ont été rappelés le parcours et les réalisations du défunt.

Lors de cette conférence, l'ex-diplomate Nourredine Joudi a, dans son intervention intitulée «Boumediène et les mouvements de libération», salué le parcours et les réalisations du défunt, soulignant sa «vision prospective». Il a précisé que le

président Boumediène considérait que «l'indépendance de l'Algérie en 1962 resterait incomplète si les autres pays africains n'étaient pas libérés du joug du colonialisme».

M. Joudi a ajouté que le président Boumediène avait joué un rôle dans l'indépendance du Mozambique, ancienne colonie portugaise, rappelant que de nombreux militants ayant participé à la lutte pour la libération de leur pays avaient reçu une formation en Algérie.

Sur le plan diplomatique, le président Boumediène a adopté des positions très

honorables, notamment au sein de l'Union africaine, pour dénoncer le régime de l'apartheid et soutenir la lutte du peuple sahraoui. M. Joudi a également évoqué le discours historique prononcé par le défunt président en 1974 à l'ONU, où il a plaidé pour l'Afrique et pour la mise en place d'un nouveau système économique mondial, affirmant que ce discours, prononcé pour la première fois en arabe, «restera un document historique».

De son côté, le professeur Ahmed Azimi a abordé la contribution du défunt prési-

dent au niveau arabe, notamment pour la cause palestinienne, soulignant que «le président Boumediène savait que l'entité sioniste ne se contenterait pas de la Palestine seule, mais cherchait à dominer toute la région». La conférence a également réuni des personnalités ayant occupé des postes importants pendant la présidence de Boumediène, ainsi que des représentants de pays, tels que l'ex-diplomate cubain Oscar Oramas, ainsi qu'un représentant de l'ambassade de la Palestine en Algérie, Jihad Hassan.

R.N

LA CHRONIQUE DE ANOUAR EL ANDALOUSSI

Syrie : le jour d'après, de quoi sera fait ?

IL N'Y A AUCUN DOUTE QUE LES SYRIENS SONT LES PLUS GRANDS GAGNANTS DE LA CHUTE DU RÉGIME EL ASSAD SI LE PAYS RETROUVE SON UNITÉ ET RÉCUPÈRE L'INTÉGRALITÉ DE SON TERRITOIRE DONT PLUSIEURS RÉGIONS SONT AUJOURD'HUI OCCUPÉES OU SOUS CONTRÔLE DE PUISSANCES ÉTRANGÈRES (TURQUIE, IRAN, USA, ISRAËL, RUSSIE) ET DES PROTAGONISTES INTÉRIEURS (KURDES, DAESH, ALAOUITES, AUTRES FACTIONS ARMÉES).

Le pouvoir syrien est tombé en moins de 10 jours, sans surprise pour beaucoup. Pourtant, le processus de cette chute a commencé il y a plus de 13 ans. Cette fois-ci le mode opératoire a obtenu un consensus quasi-total de toutes les parties prenantes locales et internationales. Selon certaines sources, même les tenants du pouvoir n'étaient pas surpris par la rapidité de la chute et le retrait des forces de l'armée régulière. Il n'est pas dans notre propos d'analyser ce qui réellement s'est passé en amont de cette chute soft, nous nous limitons aux questions économiques du jour d'après. Beaucoup d'écrits d'experts et de chroniqueurs de presse ont avancé des hypothèses ou parfois des assertions sur les négociations ayant abouti à la chute du pouvoir Baath et son remplacement par les nouveaux « vainqueurs » sortis d'organisations classées terroristes par les pays comme les USA et l'UE. La lessiveuse a bien fonctionné en transformant des « rebelles terroristes » en dirigeants fréquentables. Le nouveau pouvoir a été accueilli avec bienveillance et considération par les différents Etats et diplomates. Une semaine après leur prise de pouvoir et déjà trois ambassades sont installées à Damas : Turquie, Qatar et Jordanie. Les deux principaux alliés de l'ancien régime, Russie et Iran, déclarent entretenir des contacts avec les nouveaux maîtres de Damas ; ont-ils été impliqués dans les « négociations » en amont ? Les USA aussi déclarent avoir des contacts avec les nouveaux dirigeants. Jamais une prise de pouvoir par les armes n'a été aussi lisse et soutenue par les pays occidentaux. Dans le monde arabe, hormis le Qatar,

aucun pays n'a encore exprimé une position franche vis-à-vis du nouveau pouvoir en Syrie. La ligue arabe qui a exclu la Syrie d'El Assad, de ses rangs (réintégrée en 2022) brille par son silence.

Les jours, les mois et les années à venir fourniront certainement les détails sur ce qu'il s'est passé réellement à ce sujet. La Syrie a cristallisé, au cours des dernières années, les contradictions et les oppositions dans les relations internationales. Les intérêts dans cette région sont tellement divergents que le statu quo a été maintenu et parfois souhaité pendant très longtemps.

Alors qu'elles seraient les conséquences économiques de cette « transformation majeure » ?

Le magazine Afrique-Asie.fr a même titré sa « Une » du 11 décembre 2024 : « Syrie – Gagnants et Perdants ou les deux ». Et il prédit que le pays se désagrège en précisant : « Les acteurs extérieurs et intérieurs tenteront de s'emparer et/ou de contrôler autant de parties du cadavre qu'ils le pourront. » En gros, selon ce magazine, les gagnants sont Israël, Turquie et USA, alors que les perdants sont la Russie, L'Iran et les Kurdes. D'autres publications et déclarations sont au contraire optimistes pour l'avenir de la Syrie.

Il n'y a aucun doute que les syriens sont les plus grands gagnants de la chute du régime El Assad si le pays retrouve son unité et récupère l'intégralité de son territoire dont plusieurs régions sont aujourd'hui occupées ou sous contrôle de puissances étrangères (Turquie, Iran, USA, Israël, Russie) et des

protagonistes intérieurs (Kurdes, Daesh, Alaouites, autres factions armées).

L'économie syrienne était très dynamique dans les années antérieures à la crise. Une agriculture très productive grâce à un système d'irrigation ingénieux sur les bords de l'Euphrate et un tissu de PME très entrepreneuriales dans les industries manufacturières, la construction et les services. L'économie informelle est très florissante et emploie de nombreux syriens.

Le Qatar, qui n'est pas cité, est certainement l'un des gagnants au plan géopolitique et économique. La disparition du verrou syrien (d'El Assad) pour l'acheminement de son gaz vers la Turquie et l'Europe est l'enjeu principal de cette mutation. Ce gazoduc allant de Qatar à la Turquie doit passer par l'Arabie Saoudite, la Jordanie et la Syrie. A priori, ce gazoduc ne fait pas l'affaire de la Russie, sauf à considérer que la Russie a fait le deuil du marché européen pour son Gaz qui est aujourd'hui vendu en Asie (la Chine et l'Inde principalement). D'autre part, avec le Gaz du Qatar, celui de l'Azerbaïdjan et même d'Iran, la Turquie se positionnera avantageusement comme Hub gazier de premier plan en Europe et en méditerranée. Le transport du gaz par gazoduc donne un avantage certain par rapport au transport du GNL par méthaniers. Selon ce schéma, le marché européen, le plus important actuellement, verra une compétition entre plusieurs sources d'approvisionnement dont l'Algérie.

La relance de l'économie syrienne devra se faire par la reconstruction. Les besoins sont énormes en termes d'infra-

structures de toutes natures (villes et logements, réseaux routiers, réseaux d'énergies et d'eau, bâtiments publics, infrastructures éducatives et sanitaires...). Les estimations des besoins varient entre 500 et 600 Mds de \$ sur 10 ans. L'aide internationale bilatérale ou multilatérale par les bailleurs de fonds institutionnels et l'investissement privé par un financement sur les marchés financiers et bancaires. Au cours des premières années, ce sont les aides directes qui vont servir d'amorçage à une dynamique économique. La reconstruction sera un levier déterminant dans la relance de l'économie par une distribution de revenus et une demande de différents produits comme les matériaux de construction, les produits industriels, les produits de consommation et les services de base. La Syrie avait un système bancaire très archaïque. Sa modernisation doit être une priorité pour gérer les flux financiers induits par les programmes de reconstruction. La phase de reconstruction sera décisive pour attirer les investisseurs privés locaux et internationaux.

Sans la solidarité de la communauté internationale et l'intervention massive des institutions financières internationales, la reconstruction peut prendre plusieurs décennies et l'économie s'enlisera dans des rouages de marché noir, de trafic de tout genre qui conduiront à une paupérisation à grande échelle ; c'est-à-dire un nid pour tous les trafics et tous les extrémismes.

Le jour d'après peut conduire, si on ne prend pas les résolutions nécessaires et fermes aux niveaux local et international, à toutes les options.



BORDJ BOU ARRERIDJ

Session de formation pour les enseignants des classes d'alphabétisation



Une session de formation pour les enseignants des classes d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes s'est ouverte mardi à Bordj Bou Arreridj. Pas moins de 200 enseignants participent à cette session de trois jours tenue au lycée

Aïssa Hamitouche dont l'objectif est de les initier aux compétences d'enseignement de la langue arabe et de l'arithmétique pour les différents niveaux, a indiqué à l'APS Batoul Lebouazda, chargée de la communication à l'annexe local de l'Office national d'alphabé-

tisation et d'enseignement pour adultes. L'accent sera porté durant cette formation sur l'exploitation du matériel et documents didactiques en tant qu'outils de mise en œuvre du programme destiné à ces classes pour l'enseignement de la langue arabe et l'arithmétique,

selon la même source qui a relevé l'importance de ces formations pour le perfectionnement des compétences des enseignants. Nombre de participants ont salué les cours et ateliers animés durant pareilles formations par des spécialistes en didactiques pour adultes.

GHARDAIA (PROTECTION CIVILE)

155 agents participent à la 11^{ème} édition du Marathon "course du désert"

Pas moins de 155 agents de la Protection civile, dont 35 femmes, issus des différentes wilayas du pays, ont pris part mardi à la 11^{ème} édition du Marathon "course du désert", organisé à Ghardaia.

Initiée par la direction générale de la Protection civile (DGPC), l'épreuve sportive, qui regroupe aussi bien des agents seniors et vétérans des deux sexes, se caractérise par des courses pédestres en allure libre sur une distance de 14 km pour les hommes et 7 km pour les femmes, à travers la nature pittoresque de la région de Ghardaia.

La course à laquelle a assisté le représentant du directeur général de la Protection civile et directeur des ressources humaines, le Colonel Toufik Oughlis, et les autorités de la wilaya de Ghardaia, se déroule sur un circuit saharien traversant des palmeraies, des dunes de sable, des Regs caillouteux et hamada, ainsi qu'une zone humide artificielle de Kef El Doukhan lieu privilégié de nidification de nombreux oiseaux migrateurs, a expliqué le sous-directeur de l'information et des statistiques à la DGPC, le commandant Nassim Bernaoui.

Cette course, rehaussée par la participation d'agents tous grades confondus, vise la valorisation des efforts déployés par la DGPC pour le développement du sport, a-t-il expliqué. Elle fait partie d'une série de manifestations sportives initiées dans les wilayas du sud du pays par la DGPC, a ajouté le commandant Bernaoui.

Une parade des équipes de la Protection civile ponctuée aux rythmes de la fanfare relevant de ce corps constitué, a été organisée sur la pelouse synthétique du stade de Noumérat avant le départ de ce marathon.

SÉTIF

Autorisations d'exploitation exceptionnelle pour 10 projets d'investissement

La commission chargée de lever les obstacles devant les projets d'investissement en suspens dans la wilaya de Sétif a donné son accord pour l'octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelle à 10 projets d'investissement réalisés et non-entrés en activité, ont indiqué mardi les services de la wilaya. Selon la même source, cette commission a tenu dernièrement, dans le cadre de ses activités périodiques, une réunion sous la présidence du wali, Mustapha Limani, sanctionnée par l'octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelle à 10 projets répartis sur le territoire de la wilaya.

La même source a ajouté que cette décision est venue après l'exposé présenté par le directeur local de l'industrie sur le travail de la commission qui a inspecté, lors de deux sorties de terrain, 14 projets d'investissement, soulignant que la commission a reporté la prise de décision concernant trois dossiers et a rejeté un quatrième pour non-conformité aux dispositions de l'instruction présidentielle fixant les conditions d'obtention de ces autorisations.

Les projets ayant obtenu ces autorisations se trouvent dans les communes d'El Eulma, Bazer Sakra, Bir El Arch, Mezlou, Guidjel, Galtia Zerga, Tella et Rasfa et concernent, notamment l'industrie du plastique et de l'électroménager, a-t-on indiqué.

Les services de la wilaya de Sétif ont accordé à ce jour 180 autorisations d'exploitation exceptionnelle dont 173 autorisations ont été remises, 5 se trouvent en instance de signature et 2 autres ont été annulées, permettant la création de 10.442 emplois permanents, a-t-on rappelé.

AIN BEIDA (OUM EL BOUAGHI)

Lancement prochain de la réalisation d'une polyclinique

Les travaux de réalisation d'une polyclinique, dans la commune d'Ain Beida (Oum El Bouaghi) "seront lancés au début de la prochaine année 2025", a indiqué mardi la chargée de la gestion de la direction locale des équipements publics, Nabila Mamene. L'étude du projet de cet équipement sanitaire a été achevée en at-

tendant la désignation de l'entreprise qui sera chargée de la réalisation, a précisé à l'APS la même responsable qui a souligné que l'enveloppe financière dégagée pour ce projet dans le cadre du programme sectoriel centralisé dépasse 200 millions DA. Cette polyclinique sera construite à proximité de la sortie Sud de cette collectivité

locale dans le cadre du programme de réalisation "des logements intégrés", a ajouté, Mme Mamene.

La même responsable a rappelé que l'année en cours a connu la réception d'une autre polyclinique à la sortie Est de la ville d'Oum El Bouaghi qui n'attend que son équipement avant sa mise en service.

ORAN

Rencontre sur l'entrepreneuriat en milieu agricole

La Chambre d'agriculture de la wilaya d'Oran a organisé, mardi à Misserghine, une rencontre de sensibilisation sur l'entrepreneuriat en milieu agricole, destinée aux agriculteurs, à leurs enfants, aux femmes rurales actives dans le domaine agricole et aux jeunes intéressés par l'agriculture.



Cette rencontre, organisée en coordination avec l'antenne d'Oran de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), avait pour objectif d'informer les agriculteurs, leurs enfants et les femmes rurales activant dans le secteur agricole sur les différents avantages offerts dans le cadre du dispositif de soutien et de développement de l'entrepreneuriat, a précisé à l'APS le président de la Chambre

d'agriculture, Rezouga Saïd. La rencontre, à laquelle ont participé de nombreux acteurs du secteur agricole d'Oran, ainsi que des cadres de l'ANADE, de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) et de l'Agence nationale de gestion du microcrédit, a permis de présenter les conditions d'accès à ce dispositif destiné à développer les filières agricoles dans la wilaya et d'encourager les agriculteurs et leurs enfants

à élargir leurs activités agricoles, a ajouté M. Rezouga. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une campagne de sensibilisation destinée aux artisans et aux acteurs de divers secteurs, dont l'agriculture, qui ne bénéficient pas encore des dispositifs de soutien de l'Etat. Elle vise à les informer des avantages offerts par les dispositifs de l'ANADE des modalités d'accès au soutien et au financement, ainsi que des avantages fiscaux asso-

MASCARA

Raccordement de plus de mille exploitations agricoles au réseau électrique

Un total de 1.032 exploitations agricoles dans la wilaya de Mascara a été raccordé au réseau électrique entre mars 2023 et la mi-décembre de cette année, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDEG).

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme national d'appro-

visionnement en énergie électrique des exploitations agricoles, a concerné 1.032 exploitations réparties sur différentes communes de la wilaya et a permis la réalisation d'environ 460 kilomètres de réseau électrique, a précisé la même source à l'APS.

Par ailleurs, 40 exploitations agricoles supplémentaires devront être raccordées à l'électricité dans différentes com-

munes de la wilaya, dans les prochains jours, a-t-on indiqué de même source, ajoutant que les travaux de raccordement de huit autres exploitations sont toujours en cours.

La même source a indiqué que les services de l'entreprise, en collaboration avec la direction des services agricoles de la wilaya de Mascara, recensent au total 1.085 exploitations agricoles concernées par l'opération de raccordement au réseau électrique. Elle a également annoncé le lancement prochain de sorties sur le terrain, en coordination avec la direction des services agricoles (DSA) et la Chambre d'agriculture de la wilaya, pour recenser les exploitations agricoles de la région nécessitant des raccordements électriques, précisant que ces sorties visent à établir un programme complémentaire pour le raccordement des exploitations agricoles à cette source d'énergie.

APRÈS AVOIR "TOUCHÉ LE FOND"**Mbappé se relance vers les sommets**

Après des mois de galère, au bout desquels il a "touché le fond", Kylian Mbappé semble enfin montrer son vrai visage, celui de l'attaquant à l'efficacité retrouvée, et commence à faire taire les critiques subies depuis son arrivée cet été au Real Madrid.

In fine, l'annus prend des atours moins horribilis que redouté pour la superstar française, auteur ce week-end de son match référence avec les Merengues, après un semestre à patauger dans ce maillot blanc du "plus grand club du monde".

Dimanche, contre le FC Séville en Liga, celui qui a terminé six fois de suite meilleur buteur de Ligue 1 sous le maillot du Paris SG, a ouvert le festival offensif madrilène dès la 10e minute d'une magnifique frappe des 20 mètres.

Ce dixième but en 16 matches de Liga est jusqu'ici non seulement son plus beau, mais il témoigne d'un regain de spontanéité et de confiance en soi, caractérisés par une vitesse et une précision d'exécution qu'on ne lui avait plus vu depuis un moment.

L'attaquant, qui vient de fêter ses 26 ans, a encore fait preuve de justesse technique en servant en une touche de balle Brahim Díaz, permettant au Marocain d'inscrire le but du 4-1. Sa deuxième passe décisive.

"Adaptation terminée"

"Maintenant, il montre son vrai visage. Lors des derniers matches, il a été bon, mais il peut encore s'améliorer", avait finement anticipé son entraîneur Carlo Ancelotti, avant cette rencontre. "Il est plus motivé, plus enthousiaste, heureux d'être ici."

"Je me sens très bien dans l'équipe. On peut voir sur le terrain que je joue mieux avec les autres et que toute l'équipe joue beaucoup mieux", pouvait abonder, tout sourire, l'intéressé après-coup.

"L'adaptation est terminée", affirmait encore celui qui reste sur 4 buts et 2 passes décisives sur ses quatre derniers matches, partageant désormais le statut de co-meilleur buteur du Real cette saison, toutes compétitions confondues, avec Vinicius (14).

Mais avant de relever la tête, Mbappé a avoué avoir "touché le fond" le 4 décembre à Bilbao, où il avait une nouvelle fois traversé comme un fantôme une rencontre perdue (2-1), avec un penalty raté en prime.

"Je pense que (ce) match m'a servi (...) Ça m'a fait prendre conscience que je devais donner le maximum pour ce maillot et jouer avec personnalité", a expliqué "Kyky", qui avait aussi erré comme une âme en peine les semaines précédentes, lors de chocs soldés par de cuisants revers, contre Barcelone en championnat (4-0), contre l'AC Milan (3-1) puis Liverpool (2-0) en Ligue des champions.

Page Stockholm refermée

Entre-temps, il y a aussi eu ces non-convocations équipe de France, entre nécessité de repos accordée et réoxygénation du groupe imposée par Didier Deschamps, qui ont eu vite fait de faire naître le débat sur son statut de capitaine, dans le sillage d'un Euro-2024 raté et fini avec un nez cassé. Au point que le champion du monde 2018 a dû clamer que son "amour" pour les Bleus n'avait "pas bougé", lors d'une rare prise de parole à la télévision.

De fait, l'année 2024 a été la plus tourmentée de sa carrière, sur le plan du foot donc, mais aussi et de façon indissociable, au niveau extrasportif. Car si l'acrimonieux conflit financier avec le PSG -à qui il réclame 55 millions d'euros d'impayés- s'éternise devant les tribunaux, l'enquête pour viol après son passage à Stockholm a été refermée à son grand soulagement, après quatre mois de procédure qui n'ont pas manqué de le fragiliser.

Or, depuis que la juge a décidé de classer l'affaire sans suite le 12 décembre, Mbappé est soudainement redevenu un joueur de foot à part entière, enfin en mesure de se concentrer sur une seule chose: redevenir le buteur digne de la star mondiale qu'il est. Lui qui vient d'ajouter la Coupe intercontinentale à son palmarès (2e trophée avec le Real après la Supercoupe d'Europe, en marquant à chaque fois) n'a pas manqué d'annoncer la couleur, en forme de vœux: "Je sais que je peux faire beaucoup plus. Pour 2025, je veux faire beaucoup mieux qu'en 2024 et gagner beaucoup de titres".

AFP

PREMIER LEAGUE ANGLAISE (LIVERPOOL)**Mohamed Salah établit un nouveau record**

L'attaquant international égyptien de Liverpool, Mohamed Salah, s'est offert un nouveau record en Premier League anglaise de football, à grâce à deux buts et deux passes décisives dimanche face à Tottenham (6-3), lors de la 17e journée. L'ancien joueur de l'AS Rome est le premier à dépasser les dix passes décisives et dix buts avant la trêve hivernale en Premier League. Auteur de deux buts et deux passes décisives face aux "Spurs",

Salah a largement contribué au succès de son équipe. Mais il a surtout battu un record en Premier League (créée en 1992): il est le premier à dépasser les dix buts et dix passes en Championnat avant la trêve. "Je n'y avais pas pensé avant le match pour être honnête. Mais c'est quelque chose qui me rend heureux et fier. Je vais juste continuer à travailler dur", a déclaré l'attaquant des "Reds". Au cours du même match, le joueur de 32 ans

s'est également hissé à la quatrième place du classement des meilleurs buteurs de tous les temps de Liverpool, en inscrivant ses 228e et 229e buts en 373 apparitions pour le club. Cette saison, Salah a inscrit 18 buts et offert 15 passes décisives en 24 matches toutes compétitions confondues (dont 15 buts et 11 passes en 16 matches de Premier League). Il compte désormais deux buts d'avance sur le Norvégien de Manchester City

Erling Haaland (2e) au classement des meilleurs buteurs de Premier League. Mohamed Salah suscite l'admiration pour son nouveau record en Premier League, certains le qualifiant de candidat au Ballon d'Or et de légende en exercice. Avec un match en moins à disputer face au voisin Everton, Liverpool trône en tête du classement avec 39 points, à quatre longueurs sur son dauphin Chelsea.

R.S

PEP GUARDIOLA (ENTRAÎNEUR DE MANCHESTER CITY)**Haaland pas seul responsable des contre-performances**

Pep Guardiola a pris une nouvelle fois la défense d'Erling Haaland, estimant mardi que son attaquant norvégien en panne d'inspiration n'était pas le seul responsable de l'inquiétante baisse de régime de Manchester City. Les Citizens, qui n'ont laissé échapper qu'un seul titre de champion d'Angleterre depuis 2018 (Liverpool au terme de la saison 2019-20), traversent une série noire sans précédent dans leur histoire récente.

Battus samedi à Aston Villa (2-1), ils ont concédé leur neuvième en 12 matches toutes compétitions confondues. Haaland, muet à Villa Park, en est lui à cinq matches sans but sur ses six dernières sorties. "Le problème vient de nous tous, et pas d'un seul



joueur", a affirmé Guardiola lors d'une conférence de presse en amont du match du Boxing Day programmé jeudi à domicile contre Everton. "Quand par le passé nous avons marqué des buts et qu'Erling était si prolifique, qu'il nous a aidés, c'était

aussi grâce à l'équipe, a développé l'entraîneur de Manchester City. Et quand vous avez des problèmes à l'arrière, au milieu, c'est pour tout le monde, c'est une équipe, ce n'est pas l'affaire d'un seul joueur. Ce serait trop facile s'il n'y avait qu'un seul joueur res-

ponsable." "Erling est très important pour nous, il sera très important pour nous, il l'a toujours été. (Nous devons) essayer de mieux faire les choses, de mieux l'utiliser", a poursuivi l'entraîneur catalan. Après la défaite contre Aston Villa, l'international norvégien qui a marqué 108 fois pour City depuis son arrivée au club en 2022, avait déclaré à la chaîne TNT Sports: "Je m'en prends d'abord à moi-même. Je n'ai pas concrétisé mes occasions. Je dois faire mieux, je n'ai pas été assez bon."

Guardiola avait alors déjà défendu Haaland. "Sans lui, nous serions encore pires", avait-il dit, ajoutant qu'"il a besoin de recevoir les bons ballons aux bons endroits".

AFP

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (15E JOURNÉE)

Le leader en péril à Chlef, les poursuivants en appel au sud

La JS Kabylie, leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, sera face à un véritable test en affrontant en déplacement l'ASO Chlef, alors que ses poursuivants directs: le CS Constantine et l'ES Sétif, seront en appel au sud du pays pour défier respectivement, la JS Saoura et l'US Biskra, à l'occasion de la 15e journée, prévue jeudi, vendredi, et samedi.

Invaincue depuis huit journées, la JSK (1re, 24 pts) aura à cœur de préserver la dynamique du côté de l'ouest, en affrontant une équipe chélifienne (6e, 17 pts), qui reste sur un nul décroché à Alger devant le champion sortant, le MC Alger (0-0).

Les "Canaris" auront des atouts à faire valoir à l'occasion de ce voyage, puisque les statistiques plaident en leur faveur, ceux qui ont grignoté 8 points sur 15 possibles, en dehors de leurs bases, ce qui fait d'eux, la troisième meilleure équipe à l'extérieur, après le MCA et le CRB.

Les Chélifiens espèrent, non seulement préserver leur invincibilité à la maison, mais surtout s'offrir le leader pour se rapprocher du podium. Logés ensemble en position du dauphin (2e, 20 pts), après leur contre-performance à domicile face respectivement le NC Magra (0-0) et l'USM Alger (1-1), le CS Constantine et l'ES Sétif tenteront, cette fois-ci, de se racheter en déplacement au sud du pays.

Le CSC se rendra à Béchar pour en découdre avec la JSS (14e, 13 pts), une équipe traversant une période difficile, puisqu'elle a aligné six matchs sans victoire (trois défaites et trois nuls, NDRL). Même s'ils restent jusque-là invaincus à la maison, les Bécharis sont dans une mauvaise posture, d'où l'importance cruciale pour eux d'empocher les trois points, devant un adversaire, qui de son côté, espère éviter un deuxième faux-pas de rang.

Pour sa part, l'Entente, qui a raté à deux reprises, l'occasion de prendre les commandes du championnat de Ligue 1, sera face à un match piège devant l'US Biskra (16e, 11 pts), dont la victoire est plus qu'importante pour quitter la position de lanterne rouge.

Auteur de la plus longue série (en cours) sans victoire avec 8 matchs, l'USB est appelée à se révolter pour sortir la tête de l'eau, et amorcer sa mission de sauvetage.

LE CRB POUR OUBLIER SA DÉROUTE DU CAIRE

Le MC Alger et le MC Oran, qui se partagent la quatrième place avec 18 points chacun, effectueront un périlleux déplacement à l'Est et au Centre, pour défier respectivement, le NC Magra (12e, 15 pts) et l'USM Alger (6e, 17



pts), deux adversaires qui luttent pour des objectifs diamétralement opposés.

Le MCA, cuvée Khaled Ben Yahia, a raté son dernier match à Home (0-0 face à l'ASO), alors que le MCO s'est incliné lors de son dernier match, sur le terrain du MC El-Bayadh (1-0). Le NCM, qui fait du surplace, recevra le MCA, la meilleure équipe extra-muros avec un bilan de 11 points récoltés sur 21 possibles. Si le "Doyen" partira, a priori, favori, il n'en demeure pas moins que le "Nedjm" abordera ce match avec l'intention de renouer avec la victoire et s'offrir un bol d'air. Pour sa part, l'USM Alger, qui raté la victoire à Sétif face à l'ESS, devra se méfier d'une équipe oranaise, capable de lui damer le pion au stade olympique du 5-juillet. Le CR Belouizdad (10e, 16 pts), sévèrement battu dimanche au Caire par Al-Ahly SC (6-1) en Ligue des champions, devra puiser dans ses ressources mentales pour se relever, à l'occasion de la réception de l'Olympique Akbou (6e, 17 pts).

Le vice-champion d'Algérie, qui reste sur quatre succès de suite en championnat, a les moyens de surpasser cette étape, même si l'entraîneur Abdelkader Amrani a reconnu que

son équipe allait passer une semaine difficile. L'O.Akbou, surpris à domicile par le MC El-Bayadh (0-1), sera face à une mission difficile à Alger, mais compte jouer son va-tout pour repartir avec un bon résultat, comme ce fut le cas face au Paradou AC (3-1/ 4e journée) et le MC Alger (0-0/6e journée).

Le Paradou AC (10e, 16 pts), sur une courbe ascendante depuis l'arrivée du nouvel entraîneur Dziri Bilal (3 victoires et un nul, NDRL), sera en appel à Mostaganem pour défier le premier relégable l'ESM (15e, 12 pts). Les Algérois partageront favoris devant les joueurs de l'entraîneur Slimane Raho, en pleine doute, en témoigne leur mauvaise série de six matchs sans le moindre succès (3 défaites et 3 nuls, NDRL).

Enfin, le MC El-Bayadh (13e, 14 pts), auteur d'un retentissant succès à Béjaïa face à Akbou (1-0), visera une nouvelle victoire, à la maison face à l'USM Khenchela (6e, 17 pts), pour pouvoir confirmer son réveil. L'USMK, en panne après deux matchs sans victoire, se rendra à El-Bayadh avec un esprit conquérant et éviter le coup un troisième match de disette.

R.S

FOOT/ LIGUE 2 AMATEUR (15E JOURNÉE)

Duel à distance entre Rouissat et El-Harrach

La 15e et dernière journée de la phase aller du Championnat de Ligue 2 de football amateur, prévue jeudi (14h00), sera marquée par le duel à distance entre le MB Rouissat et l'USM El Harrach pour le titre honorifique de champion d'hiver du groupe Centre-Est, au moment où le leader de la poule Centre-Ouest, l'ES Ben Aknoun, et son dauphin le RC Kouba effectueront des déplacements difficiles. Dans le groupe Centre-Est, le MB Rouissat (1er, 32 points) n'aura besoin que d'un match nul face à l'US Chaouia (9e, 18 pts) pour valider son excellent début de saison et décrocher le titre symbolique de champion d'hiver pour sa première saison en Ligue 2, alors que l'USM El Harrach (2e, 29 pts) se rendra chez l'IB Khemis El Khechna (4e, 24 pts), dans un match qui promet d'être très disputé. En quête de points pour rattraper son retard sur le duo de tête, l'USM Annaba (27 pts) effectuera un déplacement compliqué chez une équipe menacée par la relégation, l'IRB Ouargla (10e, 16 pts). Dans la lutte pour le maintien, l'Olympique Magrane (15e, 10 pts) accueillera le NRB Telegma (9e, 17 pts) avec la ferme intention de renouer avec le succès, alors que la JSD Jijel (14e, 14 pts) recevra la JS Bordj Menaiel (10e, 16 pts). De son côté, la lanterne rouge l'US Souf (9 pts) qui reste sur un large succès, sera en déplacement chez le HB Chelghoum Laid (10e, 16 pts). Les autres rencontres de cette poule, mettront aux prises l'AS Khroub (7e, 19 pts) au CA Batna (6e, 19 pts) et le MSP Batna (16 pts) au MO Constantine (5e, 23 pts).

Groupe Centre-Ouest : le leader et son dauphin en appel

Dans le groupe Centre-Ouest, l'ES Ben Aknoun (32 pts), déjà assurée du titre de champion d'hiver, se déplacera chez le SKAF Khemis Miliana (9e, 17 pts), avec l'objectif de conserver son invincibilité (9 victoires, 5 nuls) et confirmer son statut de favori pour l'accession en Ligue 1.

De son côté le SKAF aura à cœur de faire tomber le leader, après avoir tenu en échec le week-end dernier le RC Kouba sur son terrain (1-1). Pour sa part, le RC Kouba (2e, 27 pts) se rendra chez l'US Béchar Djedid (6e, 20 pts) dans une opposition qui s'annonce difficile pour le dauphin, qui aspire à renouer avec le succès pour rester dans le sillage de Ben Aknoun, tout comme l'ASM Oran (3e, 23 pts) qui évoluera loin de ses bases, chez le RC Arbaâ (13e, 14 pts), dans un match dont l'issue reste incertaine.

Le stade du 20 août d'Alger sera le théâtre d'un autre match important, entre l'équipe en forme du moment, le NA Hussein-Dey (5e, 21 pts) et la JSM Tiaret qui a chuté à la 4e place (22 pts) après une série de contre-performances.

Ce match s'annonce très disputé, bien que les Sang et Or auront les faveurs des pronostics devant leurs supporters. Dans le bas du classement, le SC Mechcheria (16e, 7 pts) et le MBC Oued Sly (15e, 13 pts), en quête de maximum de points pour sortir de la zone de turbulences, se déplaceront respectivement chez la JS El Biar (6e, 20 pts) et le GC Mascara (9e, 17 pts). Les autres rencontres de ce groupe opposeront l'ESM Koléa (12, 15 pts) au MC Saïda (11e, 16 pts) et le CR Témouchent (13e, 14 pts) au WA Mostaganem (6e, 20 pts). R.S

FOOTBALL/ LIGUE 1 MOBILIS (PRIX DZ BEST)

Brahim Dib (CS Constantine) élu joueur de l'année

Le prix du meilleur joueur de l'année 2024 du championnat de Ligue 1 "Mobilis" de football, a été décerné, mardi soir à Alger, au milieu offensif du CS Constantine, Brahim Dib, à l'issue de la première édition du sondage "Dz Best", organisé par le journal électronique sportif "Dz Match". Le capitaine du CSC (31ans), s'est illustré en terminant deuxième meilleur buteur du championnat, saison 2023-2024, avec 12 réalisations, à égalité avec l'attaquant international togolais de l'ASO Chlef, Yawo Agbagno.

Le suffrage du sondage "Dz Best", pour la période allant du 1er janvier au 30 novembre 2024, a été effectué auprès de la presse écrite, sites électroniques, ainsi que les médias audiovisuels, publics et privés. "J'aurais aimé être parmi vous ce soir, mais ça n'a pas été possible malheureusement. Je remercie tout le monde pour cette initiative, et je leur promets d'être présent l'année prochaine inchallah", a indiqué Dib, dans un message vidéo diffusé à l'assistance. Plusieurs personnalités sportives, dont l'ancien joueur de la glorieuse équipe du Front de Li-

bération nationale (FLN), Mohamed Maouche, ont assisté à la cérémonie, au cours de laquelle plusieurs autres trophées ont été décernés. "Plus de 32 joueurs et 15 entraîneurs ont été cités dans ce sondage.

Le meilleur joueur de la Ligue 1 a devancé le deuxième de quatre points seulement. Nous avons voulu également rendre hommage à tous ceux qui ont disparu en 2024", a indiqué le directeur général du journal électronique "Dz Match", Adel Hadji. Avant le début de la cérémonie, un hommage a été rendu à des figures footballistiques, décédées

en 2024 : Belaid Lacarne, Mahieddine Khalef, Rachid Mekhloufi, Abdelhamid Merakchi, Youcef Bouzidi, Sid Ahmed Belkedrouci, Habib Benmimoun, Salah Larbès, et le Dr Yacine Zerguini.

Un prix spécial "Abderrahmane Mehdaoui", a été attribué au cours de cet événement au sport militaire, suite notamment aux parcours brillants réalisés par les élites sportives nationales militaires aux Jeux africains militaires, disputés du 18 au 30 novembre dernier Abuja (Nigeria).

R.S

RD CONGO

Le président Tshisekedi réitère sa volonté de réformer la constitution

Le président congolais, Félix Tshisekedi, a réitéré mardi sa détermination à opérer des réformes constitutionnelles en RD Congo, et a par ailleurs demandé au peuple de s'impliquer, ont rapporté des médias locaux. "Nous sommes à votre service. Si vous voulez changer la constitution, nous allons la changer. Si vous voulez la modifier, nous allons la modifier. Si vous voulez la garder telle quelle, nous allons la garder telle quelle", a lancé Félix Tshisekedi à la population de Kananga (Kasaï-Central), selon la radio de l'ONU en RDC, Radio Okapi. Il a, à ce sujet, réaffirmé sa décision de nommer l'année prochaine une commission multisectorielle chargée d'étudier cette question. Félix Tshisekedi a profité de l'occasion pour parler de son bilan, marqué par la mise en œuvre du programme de développement local de 145 territoires, la gratuité de l'enseignement de base et la gratuité de la maternité et des soins néonataux, souligne la même source.

HAÏTI

Fusillade lors de la réouverture d'un hôpital

Une fusillade provoquée par des gangs s'est produite mardi lors de la cérémonie de réouverture du principal hôpital de la capitale haïtienne Port-au-Prince, faisant plusieurs blessés, dont des journalistes, selon des médias locaux. D'après les premiers éléments, des membres d'un gang ont ouvert le feu lors de la réouverture de l'hôpital dans le centre-ville de la capitale, dans une zone de très forte insécurité où les gangs font la loi. L'Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti (HUEH), aussi connu sous le nom d'Hôpital général, était fermé depuis le 29 février, après avoir été attaqué par des membres des gangs de la coalition "Viv ansam" ("vivre ensemble"). "Des journalistes blessés lors d'une attaque armée des bandits de +Viv Ansam+ contre l'HUEH ce mardi 24. Le ministre de la santé publique avait annoncé la réouverture de l'hôpital avant Noël. Des journalistes et autres travailleurs de la presse (...) à l'intérieur du bâtiment. C'est la panique totale au centre-ville", indique sur les réseaux sociaux Gazette Haïti diffusant des photos de personnes blessées au sol dans l'hôpital. "Des bandits attaquent actuellement l'Hôpital Général. Deux journalistes tués par des tirs", rapporte également Radio Télé Galaxie. La coalition de gangs "Viv ansam" a incendié la semaine dernière l'établissement privé Bernard Mevs, autre important centre hospitalier de Port-au-Prince, détruisant une grande partie de l'hôpital, mais sans faire de victimes.

KAZAKHSTAN

Un avion d'Azerbaïdjan Airlines s'écrase à l'Ouest, 25 survivants

Un avion de ligne de la compagnie azerbaïdjanaise Azerbaijan Airlines, qui assurait un vol entre la capitale azerbaïdjanaise Bakou et Grozny, capitale de la république caucasienne russe de Tchétchénie, s'est écrasé hier à l'ouest du Kazakhstan, ont annoncé les autorités locales. L'avion, avec 67 personnes à bord, est tombé près de la ville d'Aktau, dans l'ouest du Kazakhstan, a indiqué le ministère kazakh des Situations d'urgence dans un communiqué sur Telegram. «Selon de premières informations, il y a 25 survivants, dont 22 ont été hospitalisés», a indiqué le ministère dans un communiqué sur Telegram, en précisant que 150 secouristes avaient été dépêchés sur les lieux du crash. Les autorités médicales avaient dans un premier temps fait état de 14 survivants.



SOUDAN

Convoi d'aide aux déplacés dans l'Etat de Sinnar et Omdurman

Le gouvernement soudanais a envoyé mardi un convoi d'aide humanitaire à des milliers de déplacés de retour dans l'Etat soudanais de Sinnar (sud-est) et à Omdurman, au nord de la capitale Khartoum. "La Commission de l'aide humanitaire (CAH) continue d'envoyer de l'aide humanitaire à ceux qui sont affectés par le conflit", a indiqué la commissaire de l'aide humanitaire au Soudan, Salwa Adam Benya, dans la ville de Port-Soudan. "Ce convoi se dirige

vers l'Etat de Sinnar, où l'on observe le retour significatif de milliers de déplacés après que la sécurité a été restaurée dans la plupart des villes de l'Etat, en particulier depuis la libération de la ville de Singa. Une partie du convoi ira à Omdurman, qui connaît aussi un retour volontaire de milliers de personnes déplacées", a-t-elle expliqué. Le convoi, qui est parti de Port-Soudan, transporte des denrées alimentaires et du matériel pour la construction d'abris,

comme des tentes et des couvertures, a ajouté la commissaire. Plus de 2.000 familles sont rentrées dans leurs villes d'origine dans l'Etat de Sinnar après que les Forces armées soudanaises ont repris le contrôle de grandes zones de l'Etat, d'après le gouvernement. Le 23 novembre, les forces armées ont repris Singa, la capitale de l'Etat de Sinnar, qui était sous contrôle des Forces de soutien rapide (FSR) après qu'un conflit a éclaté entre l'armée et les FSR à la

mi-avril 2023. En octobre, le nombre de personnes nécessitant une assistance humanitaire au Soudan s'élevait à 28,9 millions, dont 16,9 millions avaient besoin d'un soutien de première nécessité, selon la CAH. Le conflit meurtrier a fait plus de 28.700 morts et déplacé plus de 14 millions de personnes, à l'intérieur des frontières soudanaises ou à l'étranger, selon les dernières estimations des organisations internationales.

MOZAMBIQUE

21 morts dans les violences post-électorales

Vingt et une personnes ont trouvé la mort dans les violences post-électorales qui ont éclaté depuis 24 heures au Mozambique, dont deux policiers, a annoncé mardi soir le ministre de l'Intérieur, Pascoal Ronda, lors d'une conférence de presse. En tout, 236 "actes de violences graves" ont été répertoriés dans le pays lusophone d'Afrique australe, faisant aussi 25 blessés dont 13 policiers, dans la foulée de la

confirmation par la haute cour du pays de la victoire du Frelimo, parti au pouvoir depuis un demi-siècle, à la présidentielle du 9 octobre. "Des groupes d'hommes utilisant des armes blanches et des armes à feu ont mené des attaques contre des commissariats, des centres de détention et d'autres infrastructures", a relaté le ministre. Vingt-cinq véhicules ont été incendiés, dont deux appartenant à la police. Onze commissariats

ont été attaqués dans le pays, ainsi qu'une prison de laquelle se sont échappés 86 détenus, a-t-il encore détaillé devant la presse. Quatre postes de péages routiers, trois hôpitaux et dix sièges du Frelimo ont également été pris à partie, résultant à l'arrestation d'un total de 70 personnes, a encore précisé Pascoal Ronda. Le Conseil constitutionnel a confirmé lundi l'élection de Daniel Chapo, candidat du Frelimo, avec 65,17% des voix.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Au moins 13 martyrs dans de nouveaux bombardements

Au moins 13 Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés, tôt hier, à la suite de nouveaux bombardements de l'armée d'occupation sioniste contre diverses zones de la bande de Gaza, selon l'agence de presse Wafa.



D'après la même source qui cite des témoins oculaires, "les avions de guerre de l'armée d'occupation ont pilonné dès l'aube de ce mercredi une maison dans la région de Ma'an, à l'est du gouvernorat de Khan Younes, au sud de la bande de Gaza, faisant 10 martyrs et plusieurs blessés". Dans le même temps, l'armée d'occupation sioniste a bombardé un appartement résidentiel au sud du camp de réfugiés de Nusseir, dans le centre de la bande de Gaza, faisant deux martyrs, tandis qu'un autre jeune palestinien est tombé en martyr dans l'attaque d'une maison à Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Gaza", a encore rapporté Wafa.

LE BOMBARDEMENT DES HÔPITAUX A DES EFFETS DÉVASTATEURS SUR LES CIVILS

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a averti que les attaques de l'armée d'occupation sioniste contre les hôpitaux du nord de

Ghaza au cours des derniers jours ont eu des effets dévastateurs sur les civils qui se trouvent encore dans les zones assiégées. Dans une déclaration rendue publique mercredi, l'OCHA a déploré qu'"au cours des derniers jours, des rapports ont fait état d'attaques contre et autour des hôpitaux Al-Qods et Kamal Adwan, deux des derniers établissements de santé qui continuent de fonctionner de manière limitée dans le nord de Ghaza", notant que ces agressions ont provoqué l'évacuation forcée de son personnel et de ses patients.

Le Bureau a ajouté que cela survient alors que l'état de siège imposé par l'entité sioniste sur Beit Hanoun, Beit Lahiya et certaines parties de Jabaliya, dans le gouvernorat du nord de Gaza, se poursuit pour le 79^e jour consécutif. Mardi, le ministère palestinien de la Santé avait déclaré que l'armée d'occupation sioniste avait intensifié ses attaques contre les hôpitaux du nord de Ghaza, appelant la communauté internationale à protéger le person-

nel de la santé et les installations médicales. Dans un communiqué publié mardi, le ministère a indiqué que l'entité sioniste "avait assiéé et ciblé directement trois grands hôpitaux de la région, à savoir l'hôpital indonésien, l'hôpital Kamal Adwan et l'hôpital al-Awda au cours des dernières heures". L'armée sioniste "force les blessés et les patients à évacuer l'hôpital indonésien", a ajouté le ministère, appelant "toutes les institutions internationales et onusiennes ainsi que les parties concernées à intervenir d'urgence pour protéger le système de santé dans la bande de Ghaza.

L'armée d'occupation sioniste qui poursuit son agression contre la bande de Ghaza, depuis plus d'un an, par voie terrestre, maritime et aérienne, a fait jusqu'ici 45.338 martyrs, dont une majorité sont des femmes et des enfants, et 107.764 blessés, selon le dernier bilan communiqué mardi par les autorités palestiniennes de la santé.

R.I

GHAZA/
OBLIGATIONS DE
L'ENTITÉ SIONISTE**La CIJ appelle au dépôt des preuves avant le 28 février prochain**

La Cour internationale de Justice (CIJ) a émis mardi une ordonnance réglementant les procédures liées à la demande de l'Assemblée générale des Nations unies d'émettre un avis consultatif sur les obligations de l'entité sioniste concernant les activités des agences onusiennes et des Etats tiers dans les territoires palestiniens occupés, appelant les parties concernées à déposer les preuves inhérentes avant le 28 février prochain, a rapporté hier l'agence de presse Wafa. "Le président de la CIJ a décidé que les Nations unies et ses Etats membres, en plus de l'Etat de Palestine (membre observateur) peuvent fournir des preuves sur l'affaire au tribunal dans les délais spécifiés. Le président a fixé au 28 février 2025 la date limite pour le dépôt des déclarations écrites", a indiqué la CIJ dans une déclaration publiée sur son site, reprise par l'agence Wafa.

La CIJ a précisé que cette démarche intervient après que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, le 19 décembre courant, une résolution confirmant la demande d'un avis consultatif auprès du Tribunal sur les obligations de l'entité sioniste, puissance occupante, à l'égard des activités humanitaires des agences onusiennes et d'autres Etats dans les territoires palestiniens occupés.

La CIJ est le principal organe judiciaire des Nations Unies et a été créée en 1945. La Cour est composée de 15 juges élus et fournit des règlements juridiques et des avis consultatifs sur les questions juridiques dont elle est saisie.

R.I

GÉNOCIDE PERPÉTRÉ PAR L'ENTITÉ SIONISTE À GAZA

Un rapport révèle la complicité de responsables européens

Le site américain Intercept a rapporté que les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne ont rejeté, le mois dernier, une demande d'arrêt des ventes d'armements à Israël, malgré les preuves croissantes qui leur ont été fournies dans une évaluation interne sur les crimes de guerre et peut-être même le génocide que commet Israël à Gaza.

Le site a expliqué dans un rapport rédigé par Arthur Neslin que le contenu de cette évaluation de 35 pages, jusqu'alors inconnu, pourrait avoir des conséquences sur de futures poursuites pour crimes de guerre à l'encontre de responsables européens, accusés de complicité dans l'attaque israélienne sur Gaza, selon des avocats, des experts et des dirigeants politiques.

L'évaluation a été rédigée par l'envoyé spécial de l'Union européenne pour les droits de l'homme, Olof Skoog, qui l'a envoyée aux ministres de l'Union avant leur réunion du 18 novembre, dans le cadre d'une proposition du chef de la politique étrangère de l'Union d'interrompre le dialogue politique avec Israël. Cette proposition a été rejetée par le Conseil des ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'Union européenne. L'analyse de Skoog présente des

preuves provenant des Nations unies concernant les crimes de guerre commis par Israël, le Hamas et le Hezbollah depuis le 7 octobre 2023, et indique que selon ses estimations, environ 45 000 personnes ont été tuées par Israël à Gaza depuis lors, dont plus de la moitié sont des femmes et des enfants.

Bien que l'évaluation ne disculpe pas le Hamas et le Hezbollah, son langage très fort est principalement dirigé contre les forces israéliennes. Le rapport stipule : « Il y a des règles pour la guerre, et étant donné le niveau élevé des victimes civiles et de la souffrance humaine, les allégations se concentrent sur le fait que les forces israéliennes ne distinguent pas entre civils et combattants, et ne prennent pas les précautions possibles pour protéger les civils et les objectifs civils des effets des attaques, en violation des principes fondamentaux du droit international humanitaire ».

Skoog souligne également l'augmentation du recours à un « langage dégradant » de la part des responsables politiques et militaires israéliens, ce qui pourrait contribuer à établir l'intention » de commettre un génocide. Le rapport indique que « l'incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence, comme l'ont fait

certaines responsables israéliennes, constitue une violation grave du droit international des droits de l'homme et pourrait s'apparenter à un crime international d'incitation au génocide ».

De son côté, Yanis Varoufakis, ancien ministre des Finances grec et secrétaire général du mouvement Démocratie en Europe 2025, a averti des conséquences pour les hauts responsables des pays exportateurs d'armements vers Israël, tels que l'Allemagne, l'Italie et la France. Il a précisé que si la Cour pénale internationale jugeait des responsables israéliens coupables de crimes de guerre, la distribution du rapport aux ministres de l'Union européenne revêtirait une grande importance, car les Européens ne pourraient plus se prévaloir de l'ignorance.

Varoufakis a ajouté : « Ils ne peuvent pas raisonnablement nier qu'ils étaient informés des faits, étant donné le contenu du rapport de l'envoyé spécial de l'Union européenne, qu'ils devaient prendre en compte. Désormais, le monde sait qu'ils étaient conscients qu'ils violaient le droit international, et l'histoire les jugera sévèrement, et peut-être que la Cour pénale internationale fera de même. »

Skoog a appelé les pays de l'Union européenne à « refuser les licences d'exporta-

tion d'armements si un risque clair existe que la technologie ou l'équipement militaire exporté puisse être utilisé pour commettre des violations graves du droit international humanitaire ».

À la suite de l'évaluation, l'avocat Tayeb Ali a averti que certains responsables de l'Union européenne risquaient d'être accusés de complicité si Israël était reconnu coupable de crimes de guerre. Il a souligné que « des avocats à travers l'Europe suivent cette question de près et il est probable qu'ils initient des mécanismes de responsabilité locaux et internationaux ».

Il s'est également étonné que la France et l'Allemagne envisagent de protéger deux criminels de guerre, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et son ancien ministre de la Défense Yoav Gallant. Enfin, Agnès Bertrand-Sanz, experte humanitaire pour Oxfam, a indiqué que l'évaluation renforce la thèse de la complicité des gouvernements européens dans les crimes israéliens à Gaza. Elle a ajouté que ceux qui ont continué à exporter des armes vers Israël, en défiant les recommandations claires du rapport, sont impliqués dans une forme flagrante de complicité criminelle.

R.I

LE FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL À ALGER

Le spectacle "Avant théâtre" dans la course

"Avant théâtre", un spectacle de théâtre épique basé sur les expressions chorégraphiques, est entré en compétition officielle du 17e Festival national du théâtre professionnel (FNTP).

Produit par l'Association "Kartina" de Mostaganem, le spectacle est mis en scène par Saïd Zakaria sur un texte puisé de la pièce "Avant théâtre" du célèbre dramaturge algérien Ould Abderrahmane Kaki (1934-1995), écrite dans le contexte de la guerre de libération nationale. Déclinée en trois actes: "le filet", "le voyage" et "la cabane", l'œuvre de Kaki met en scène les souffrances vécues par le peuple algérien durant la colonisation, à travers un théâtre de l'absurde sans trame narrative traditionnelle, basé sur l'esthétique du jeu et l'interaction des éléments scéniques. D'une durée de 98 mn, le spectacle, déroulé en trois actes (le voyage, le filet et la cabane), explore les "émotions complexes de l'individu dans ses quêtes et ses

choix entre le bien et le mal et son attachement à l'amour et à la beauté". Sans parole, les comédiens ont réussi à rendre un spectacle "sans trame" à travers des expressions chorégraphiques, conçues par Abdelouahab Tarek, et soutenues par une musique illustrative des plus "concluantes" de Mohamed Nazim Bennouh, qui a restitué les émotions des différents personnages et atmosphères des diverses situations. A travers une succession de tableaux musicaux, soutenus par une bande son diffusée en off, l'orchestre sur scène, a accompagné avec succès les différentes situations rendues dans le spectacle. La scénographie, œuvre de Saïd Yacine, a consisté notamment en une mise en scène "savante", soutenue par l'interaction des diffé-



rents éléments scéniques et un éclairage vif et feutré, "judicieusement" agencé de manière à contribuer à habiller les personnages dans leurs différents caractères et traits singuliers. "Monter un spectacle, basé sur une pièce sans trame narrative (Avant théâtre) d'Abderrahmane Kaki, était une épreuve difficile pour une troupe amatrice qui manque de moyens", admet le metteur en scène, en saluant les efforts des comé-

diens, chorégraphe, scénographe et musiciens qui ont contribué à la réussite de ce spectacle. Ouvert vendredi, le 17e FNTP se poursuit jusqu'au 30 décembre avec 19 spectacles en compétition, en plus des spectacles programmés hors compétition à la salle Hadj-Omar (TNA), au Théâtre municipal d'Alger-centre et à la Place Mohamed-Touri.

R.C

Annaba : spectacles et activités pédagogiques à l'ouverture des journées nationales du théâtre de marionnettes

La maison de la culture Mohamed Boudiaf du centre-ville d'Annaba accueille, actuellement, les journées nationales du théâtre de marionnettes, avec des spectacles et activités pédagogiques bien accueillis par les enfants venus nombreux avec leurs parents. Le spectacle d'ouverture intitulé "Hikayat" (Contes) produit par l'association Sekamela pour le théâtre de Bousmail (Tipasa) a été très captivant pour les petits spectateurs qui réagis-

saient spontanément avec les tableaux successifs chargés de messages pédagogiques. Le spectacle en forme de dialogue entre les générations préconise la paix, la préservation de la sécurité et l'amour de la patrie et encourage à la créativité et l'action positive pour construire l'avenir à travers des tableaux successifs de marionnettes à fils, à gaine et sur table. Le spectacle met en jeu, à travers des dialogues, un enfant, son grand-père, sa grand-mère, son oncle et un artiste

plasticien. Outre les spectacles de marionnettes, la manifestation de trois jours verra la tenue d'ateliers de formation au théâtre d'objets et aux marionnettes à fils. Initiées par l'association "Chihab" pour les arts dramatiques, sous l'égide de la direction locale de la culture et des arts, ces journées sont animées par des associations de théâtre de marionnettes des wilayas de Constantine, d'El Oued, de Relizane et de Tipasa.

R.C

Le Festival international du film de Duhok annonce les gagnants

Le Festival international du film de Duhok dans la région du Kurdistan a annoncé les gagnants de ses compétitions de cinéma du monde et de cinéma kurde. Le film jordanien "Inshallah a Boy" a remporté le prix Yilmaz Güney, le plus prestigieux du festival, ainsi qu'une récompense en espèces de 10 000 dollars. Le prix du nouveau talent a été décerné à "One of Those Days When Hemme Dies",

qui a reçu une récompense de 4 000 dollars et une statuette Golden Leaf. Le long métrage "Moon" a reçu la mention spéciale du jury. Dans la compétition cinématographique kurde, le prix du meilleur film, comprenant la Feuille d'or et 5 000 \$, a été décerné au film "Quand les feuilles de noyer jaunissent". "Un jour heureux" a remporté plusieurs prix dont celui du meilleur réalisateur, du meilleur directeur de la photographie

et une mention spéciale du jury. Parmi les autres lauréats, citons le prix du meilleur scénario pour "La Vierge à l'enfant", Korkmaz Arslan a reçu le prix du meilleur acteur pour "Quand les feuilles de noyer jaunissent" et "Hévyv Tekin" a été nommée meilleure actrice pour sa performance dans "La Vierge à l'enfant". Le prix du meilleur documentaire international a été décerné au long métrage do-

cumentaire "It Ain't Where You Are From". "Factory Drop" a remporté le prix du meilleur court métrage international, "Privacy" a été reconnu comme le meilleur court métrage kurde, "Home-made" a reçu le prix spécial du jury et la mention spéciale du jury a été décernée à "Ever Since, I Have Been Flying et à "Limo knew everything". Le prix FIPRESCI a été décerné au film "A Happy Day".

N.C

Egypte: Le Festival du film africain de Louxor se tiendra en janvier 2025

La 14e édition du Festival du film africain de Louxor (LAFF) se tiendra du 9 au 15 janvier 2025. L'édition de cette année rendra hommage au célèbre acteur égyptien Khaled El Nabawy. Quatre des films d'El Nabawy seront projetés dans le cadre de la célébration. L'événement est également dédié à la légende cinématographique décédée Nour El Sherif et marque également le centenaire de l'émblématique Shoukry Sarhan.

Le festival rendra également hommage à plusieurs personnalités marquantes du cinéma africain, dont le réalisateur égyptien Magdy Ahmed Aly, le cinéaste sénégalais Moussa Sene Absa, l'actrice et réalisatrice ghanéenne Akosua Busia et l'acteur tunisien Ahmed Hafiane.

Un atelier de scénarisation de courts métrages de quatre jours est également organisé par LAFF et sa plateforme Factory Initiative. L'atelier vise à soutenir et à promouvoir l'expression créative des cinéastes égyptiens à travers des projets de courts métrages. Cet atelier est ouvert aux cinéastes émergents d'Égypte.

coréen du sud: "Harbin" dépasse le million d'entrées le lendemain de sa sortie

Le film historique "Harbin", avec en tête d'affiche Hyun Bin, a dépassé, mercredi, la barre du million d'entrées juste un jour après sa sortie.

Harbin s'est hissé hier au sommet du box-office local, détrônant le film "Firefighters qui avait dominé le box-office local pendant deux semaines consécutives.

Il s'agit de la meilleure performance parmi les films sortis en décembre ces dernières années. Il avait fallu au blockbuster américain "Avatar : la voie de l'eau" trois jours pour franchir le cap du million de spectateurs avant d'en attirer plus de 10 millions au total.

Réalisé par Woo Min-ho, ce film d'espionnage tourne autour d'un groupe de militants envoyés à la ville de Harbin, dans le nord-est de la Chine, en 1910, dont Ahn Jung-geun qui deviendra un héros de l'indépendance coréenne puisqu'il abattra sur un quai de gare Ito Hirobumi, le gouverneur général japonais en Corée au début de la colonisation.

Popeye et Tintin entrent dans le domaine public aux États-Unis en 2025,

En 2025, les personnages iconiques Popeye et Tintin entreront dans le domaine public aux États-Unis. Créés en 1929, ces figures marquantes pourront être utilisées sans nécessiter l'autorisation des ayants droit, une évolution significative pour leurs fans et les créateurs.

Le marin Popeye, célèbre pour ses bras musclés et sa personnalité atypique, a débuté dans la bande dessinée "Thimble Theater". Bien qu'il n'ait pas encore acquis sa force légendaire liée aux épinnards dans sa première apparition, sa popularité a rapidement transformé sa présence ponctuelle en un rôle central. De son côté, Tintin, le jeune reporter imaginé par l'artiste belge Hergé, a marqué son entrée dans un supplément du journal "Le Vingtième Siècle". Ses premières aventures, bien que dépourvues des couleurs éclatantes et détails apparus plus tard, restent parmi les récits les plus appréciés.

Si ces œuvres tombent dans le domaine public, seules leurs versions initiales seront concernées. Les caractéristiques ajoutées ultérieurement, comme les épinnards pour Popeye ou les couleurs distinctives de Tintin, resteront protégées. Cette situation reflète des précédents similaires, comme l'entrée de Mickey Mouse dans le domaine public en 2024, limitée à sa version originale de "Steamboat Willie".

À partir de 2034, les premières versions de Superman et d'autres héros DC entreront elles aussi dans le domaine public. Néanmoins, seules leurs caractéristiques originales pourront être réutilisées librement. Les ajouts ultérieurs, comme la kryptonite ou les compagnons iconiques, resteront protégés, tout comme les logos et marques déposées liés aux personnages.

Les romans de Faulkner et Hemingway rejoindront également le domaine public la même année. À l'image de Mickey Mouse, déjà réinterprété dans des projets horribles, Tintin pourrait également connaître des adaptations horribles à Hollywood. C'est d'ores et déjà le cas avec Popeye, dont on a récemment partagé une bande-annonce d'une version revisitée sous un angle terrifiant.

N.C

TÉLÉ

CANAL+ Liverpool / Leicester

21h00



Football. Premier League. 18e journée.

TMC Le prince oublié

21h25



Djibi vit seul avec Sofia, sa fille de 8 ans. Tous les soirs, il invente une histoire pour l'endormir. Lorsque Sofia s'endort, ces récits extraordinaires prennent vie quelque part dans un monde imaginaire peuplé.

TFX Le transporteur 3

21h05



Frank Martin est le spécialiste incontesté des livraisons très spéciales et très risquées. Menacé de mort, il doit cette fois-ci transporter deux grands sacs ainsi qu'une jeune femme d'origine ukrainienne.

Chérie 25 Une famille à louer

21h05



Mère de deux enfants, Violette Mandini n'arrive plus à joindre les deux bouts et se résout un jour à voler de quoi manger dans un supermarché.

VISION



New York, section criminelle

TF1 SERIES FILMS

21h05



Les officiers Eames et Goren enquêtent sur l'assassinat d'un gardien de prison, tué durant son service. Ils interrogent tous ceux qui, de près ou de loin, étaient liés au défunt.

W9 Encanto, la fantastique famille Madrigal

21h10



Dans un pays d'Amérique du Sud, un village entier vit sous la protection d'une maison enchantée, celle de la famille Madrigal.

PARIS PREMIERE Dans la ligne de mire

21h00



Frank Horrigan est un agent des Services Secrets qui a sacrifié sa vie privée pour son travail. Aujourd'hui il est chargé de protéger le président des Etats-Unis en campagne pour sa réélection.

"Lovely Runner"
élu meilleur
K-drama de l'année
par le magazine
Time



Le magazine américain Time a désigné "Lovely Runner" comme le meilleur drama sud-coréen de cette année.

Time observe que les dramas coréens font désormais partie du mainstream américain, un développement qui a été possible grâce aux investissements massifs de Netflix et d'autres sociétés américaines dans le divertissement coréen.

"Lovely Runner" ne devait pas être le meilleur K-drama de 2024. Il n'avait pas le plus gros budget de l'industrie ni les plus grandes stars", fait remarquer le magazine. "A la place, il avait une bonne histoire, bien exécutée. Au final, c'est la chose qui compte le plus."

Lovely Runner, mettant en scène Byeon Woo-seok et Kim Hye-yoon et se basant sur le roman Web "Tomorrow's Best", a été diffusé sur la chaîne câblée tvN du 8 avril au 28 mai 2024. C'est une histoire d'amour fantastique entre des personnes qui se sont perdues de vue dans le temps et finissent par se retrouver. La fin tragique de l'acteur populaire Ryoo conduit sa chère Im à voyager dans le temps pour éviter son sort. Mais peut-on changer son propre destin ?

"Jeongnyeong: The Star is Born" est en deuxième position de ce classement, devant "Love in the Big City", "A Shop for Killers", "The Atypical Family", "The Judge from Hell", "Pyramid Game", "Marry My Husband", "Death's Game" et "Mr. Plankton". D'après le magazine, l'intérêt porté par les diffuseurs étrangers pour les contenus coréens a permis d'élargir et de diversifier le public des K-dramas. "Alors que les mélodrames romantiques restent l'épine dorsale de l'industrie TV coréenne, la popularité d'une série comme "Squid Game" a aiguisé l'appétit des diffuseurs étrangers pour des K-dramas que plus d'hommes regarderont aussi", analyse Time.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

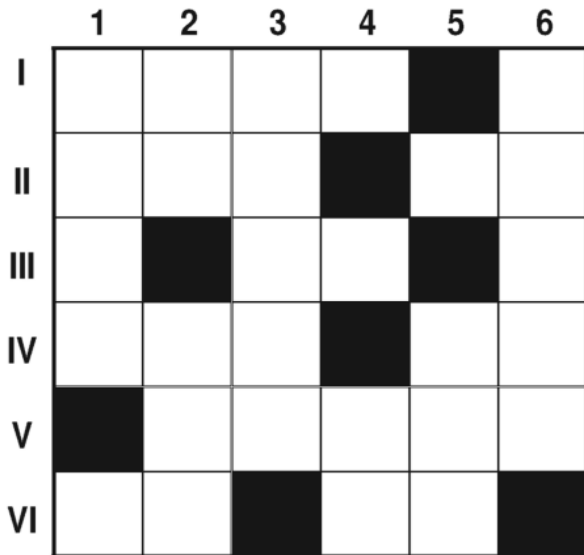
Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés



HORizontalement

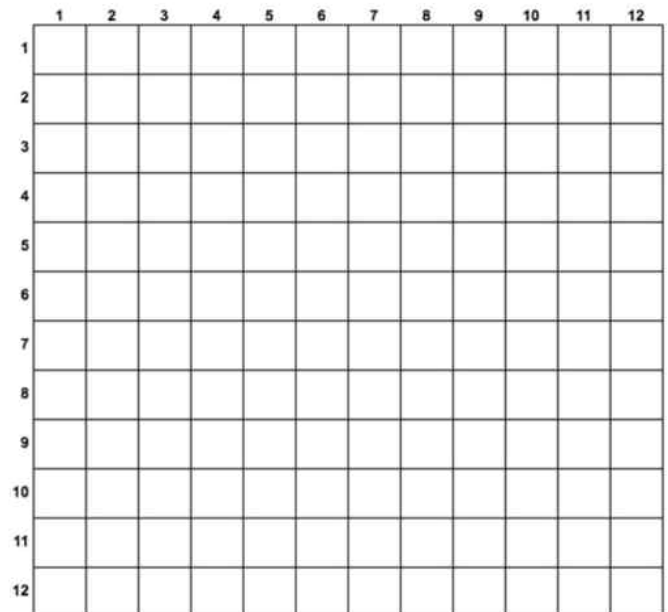
- I. Cette année, Ravallac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

1. L'an I de la République française.
2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
3. Multiple palindromique* de 1111.
4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
5. Multiple de 67.
6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 1073



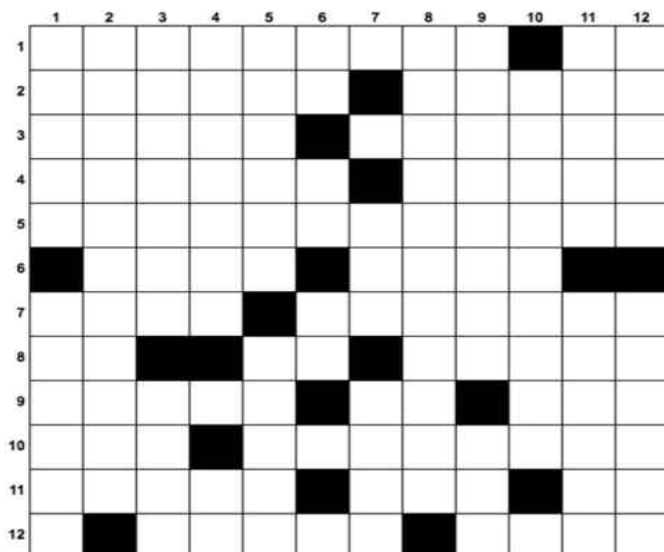
Horizontalement

- 1 Ont leur territoire.2 Productrice de sirop.3 A fumé de l'herbe.- Une petite laine.4 Battissons le pavé.5 Passionné d'informatique.- Début de série.- Pas distraite par la droite.6 Langue.- Mesure l'énergie.- Chevêtre.7 Lanciers.- Note.- Régime de neutre.8 Le Bamboche (de).- Prendrait son courage à deux mains.9 Travaille à l'oeil.10 Fait du travail souterrain.- En 66.11 Mère de Conchobar.- Actrice française.- Note.12 Schutzstaffel.- Sinople.- Cubes.

Verticalement

- 1 Auteurs de la 'scène du puits' de Lascaux ?2 Font moins de déchets.3 Ladrerie.- Victime d'un parricide.4 En marge.- Epineux.5 Bêtes, dans les deux sens.- Préposition.- Distrait au son.6 N'est pas la tête de turc.- Nombre de puissances.7 Descente de rivière.- Béguine.8 Salut québécois.- Résipiscence.9 Suivriez le circuit.10 Assortisse.- Pièce romaine.11 Le Créateur de Tolkien.- En tête.12 (Te) déposeras.

Mots croisés grille N° 1073



Horizontalement

- 1 Barques sur le Nil.- Parler du Midi.2 Lis des marais.- Oeuvre de Charpentier.3 L'Ami du peuple.- Plantes alpestres.4 Pape ou empereur.- Serpent de verre.5 Femme de Kessel.6 Epinettes.- Exsangue.7 Mines.- Chassieuse.8 Parti ou classe, selon le sens.- En fin de vie.- Développement.9 Physicien allemand.- Symbole chimique.- Fleuve.10 Ensemble de lignes.- En jette !11 Lac de Russie.- Sensibilité d'un photographe.- Enki.12 Agave.- Place latine.

Verticalement

- 1 Un peu marmotte.- Jaunes, par exemple.2 Mis en quarantaine.3 Genre de fiction.- Dents du sanglier.4 Ont plus ou moins le même âge.- Vêtement japonais.5 Pipéracées.- Fils du Soleil.6 Sur Tille.- Sodium.- Avocat.7 Le dragon en faisait partie.- Le crocodile en fait partie.8 Nécessaire à l'heure.9 Vis.- Ile.10 Trouvent mieux ailleurs.11 Les arbres y cachent la forêt.- Dent.12 Classe.- Draille.

ANP

Reddition d'un terroriste

à Bordj Badji Mokhtar

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé Reggadi Sid Ahmed dit "Abou El-Baraa" s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, en sa possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, 4 obus pour mortier 82 mm, une quantité de munitions et d'autres effets", tandis que "des détachements de l'ANP ont procédé à l'arrestation de éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national", a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP.

BECHAR

Trois personnes brûlées suite à incendie dans un appartement

Trois personnes membres d'une même famille ont subi des brûlures à différents degrés suite à un incendie qui s'est déclaré mardi dans la soirée dans un appartement à Bechar, a indiqué, hier, la direction de la Protection civile. L'accident s'est produit suite à une fuite de gaz suivi d'une explosion à l'intérieur du même appartement situé au rez-de-chaussée d'un immeuble de quatre étages et a tué 1.500

logements, dans la commune de Bechar, ce qui a entraîné un effondrement total des murs et la fissuration d'un mur d'un appartement adjacent, a déclaré à l'APS, le chargé de la communication à la direction de la Protection civile, le sous-lieutenant Abou Bakr Essedik Baali. Les éléments d'intervention et de secours de l'unité principale appuyés par ceux du poste avancé de quartier Debdeba, ont pu maîtriser l'incendie empêchant sa propagation aux autres appartements du même immeuble, a-t-il expliqué. Les victimes ont été évacuées vers l'hôpital "Tourabi Boudjemaa", du chef lieu de wilaya dont une ayant subi des brûlures de troisième degré a été transférée en urgence vers le service des grands brûlés du centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, a-t-il ajouté. Une enquête a été ouverte par les

services compétents pour déterminer les causes de cet accident.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

44 morts et 1687 blessés en une semaine

Quarante-deux personnes sont décédées et 1687 autres ont été blessées dans 1399 accidents de la route survenus durant la période du 15 au 21 décembre, dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été

Jeudi 26 Décembre 2024

Météo

Alger	18	Tizi Ouzou	19
Tiaret	22	Béjaïa	18
Constantine	20	Oran	23

ORAN

La gare ferroviaire d'Oran inscrite sur la liste du patrimoine national

Le patrimoine culturel immobilier de la gare ferroviaire d'Oran a été inscrit sur la liste du patrimoine national, a indiqué, hier, la direction de la Culture et des Arts de la wilaya. L'inscription a été validée par la Commission nationale des biens culturels, lors d'une réunion organisée, mardi, par le ministère de la Culture et des Arts, dans le cadre de la classification de plusieurs monuments et sites historiques à travers le pays, visant à les protéger et à les valoriser, a souligné à l'APS le responsable du patrimoine, M. Barka Djamel-Eddine. Lors de cette réunion, l'inscription définitive de ce monument historique a été enregistrée

après la levée des réserves, a ajouté M. Barka, précisant que "le patrimoine culturel immobilier de la gare ferroviaire d'Oran a été présenté à la commission, le 10 juin dernier au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, en présence de cadres de la direction de la Culture et des Arts d'Oran, en coordination avec la Société nationale des transports ferroviaires d'Oran". Il est à rappeler que la gare d'Oran, située dans le quartier de Sidi El-Bachir (ex-Plateau) au centre-ville, a ouvert ses portes en 1913 et se distingue par un style architectural inspiré de l'école néo-mauresque, selon des données historiques fournies par la même direction.

ANNABA

Saisie de plus de 50 kg de kif traité

Une quantité de 52,8 kg de kif traité a été saisie, à Annaba, et deux personnes ont été arrêtées lors d'une opération de police menée par le service régional de lutte contre le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, basé à El-Hadjar, selon un communiqué publié, hier, par la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les mêmes services ont également saisi, dans le cadre de la même opération, 115 grammes de drogue dure (cocaïne), une somme de 10 millions de dinars provenant de la commercialisation de ces substances prohibées, en plus de trois véhicules de tourisme utilisés par les suspects appréhendés, membres d'un réseau crimi-

nel spécialisé dans le trafic illégal de différents types de stupéfiants, a ajouté le document. Les deux suspects, âgés de 37 et de 54 ans, ont été interpellés à la suite d'investigations effectuées par le service régional de lutte contre le trafic de stupéfiants sous l'égide du parquet, a indiqué encore le communiqué de la sûreté de wilaya. Après finalisation des procédures légales d'usage, les deux suspects ont été déferés dans la soirée de mardi devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Hadjar pour "importation, expédition, stockage et mise en vente de kif et de cocaïne dans le cadre d'un groupe criminel organisé, et blanchiment d'argent", a conclu le document.

OUARGLA

Saisie de 120 000 capsules de Prégabaline

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues et de substances psychotropes, la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la wilaya d'Ouargla a réalisé une opération majeure cette semaine. Cette intervention a conduit à l'arrestation d'un individu actif dans le commerce illégal de psychotropes et à la saisie de près de 120 000 gélules de Prégabaline 300 mg, un médicament strictement contrôlé et d'origine étrangère, indique un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les enquêteurs de la BRI ont identifié le suspect grâce à des investigations approfondies. Ses déplacements ont été minutieusement surveillés, conduisant à son arrestation dans

son domicile, utilisé comme entrepôt pour les substances illicites. La perquisition du lieu a permis de découvrir une quantité massive de capsules psychotropes soigneusement dissimulées. Les policiers ont également saisi le véhicule du suspect, utilisé pour transporter et distribuer ces substances interdites. Après son arrestation, le suspect a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Ouargla. Il est poursuivi pour possession, stockage et acquisition en vue de la vente de psychotropes dans un cadre criminel organisé, comme il devra répondre à des accusations de contrebande avec usage d'un moyen de transport mettant gravement en danger la santé publique.

TIMIMOUN

Vers la réhabilitation de la réserve naturelle de Tinerkouk



Un schéma de réhabilitation de la réserve naturelle de la commune de Tinerkouk, wilaya de Timimoun, vient d'être élaboré dans le cadre des efforts de promotion de l'éco-tourisme dans la région, a indiqué, hier, la direction locale de l'environnement et de la qualité de la vie. Etabli par le ministère de tutelle, ce schéma tend à protéger cet espace naturel, délimité sur une surface de 4.816 ha, de toute dégradation à la faveur de sa relance et revivification de cette oasis, lieu de

récréation pour les citoyens, a indiqué la directrice du secteur, Soumaya Benzineb. Les travaux lancés en 2007 au niveau de cette réserve ont porté sur la réalisation de trois forages et autant de bassins d'eau, le peuplement d'une surface de 12 ha en petits palmiers, et d'une autre de 32 ha en différents espèces d'arbustes. La réalisation de quatre résidences touristiques, d'une annexe du centre national de développement des ressources biologiques disposant des ateliers, de labora-

toires de recherches en richesses faunistique et floristique et la création d'un espace pour développement d'écosystème, font parties des opérations projetées au niveau de cette réserve naturelle, a détaillé Mme Benzineb. La même responsable a relevé que les travaux de réalisation des installations touristiques, qui s'étaient arrêtés après avoir atteint un taux de 80%, devaient reprendre prochainement suite à l'achèvement des procédures administratives au niveau central.